

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 42

Artikel: En champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une fois sur le terrain, le dernier s'avance au-devant du premier :

— J'éprouve vraiment, lui dit-il, un scrupule de me mesurer avec vous. Vous êtes très gros et moi très mince; j'ai trop d'avantages. Laissez-moi égaliser la partie.

Puis il tire de sa poche un morceau de craie et trace un rond sur le ventre de son ancien ami.

— Et maintenant, ajoute-t-il, nous pouvons nous battre. Tous les coups qui seront en dehors du rond ne compteront pas.

En champs.

Remarquez bien que je n'écris pas : aux champs, mais en champs, c'est-à-dire paître les vaches, les génisses et les modzons, dans les prés fauchés à l'automne. Ah ! la saison délicieuse ; les tons sombres des sapins transpercent sur le feuillage jaunissant des noyers et des noisetiers ; les châtaigners se dépouillent et jonchent le sol, à leur pied, de coques piquantes et de fruits merveilleusement polis. C'est, dans les buissons à peine défeuillés, le bruit d'un lièvre qui se sauve effrayé par on ne sait quelle légère rumeur ; ces sont, dans les airs, des couples d'oiseaux retardataires, qui s'enfuient à tire d'ailes vers d'autres lieux encore ensoleillés. Seuls, les moineaux piallards et impertinents, devenus maîtres de ce royaume, pioupiouent à qui plus et mieux et gaspillent, dans les parchets, en quête de grains oubliés ou perdus, divines aubaines. Ça et là, de légères colonnes de fumée s'élèvent dans la prairie, des broussailles et des mauvaises herbes, mises en tas, brûlent et craquent sous la caresse ardente de la flamme. Parfois ce sont des « rames » de pommes de terre qui se consument au milieu d'un champ. La fumée qui s'en échappe est épaisse et noire ; elle ne s'élève pas vers le ciel comme celle des broussailles ; elle flotte, à ras le sol, mal odorante et lourde.

— Eh ! là ! Eh ! là !

— Clic ! clac ! clic ! clac !

Les gamins qui gardent les vaches courent à droite, à gauche, jouant du fouet pour ramener au troupeau la Noiraude ou le Caouei qui s'emancipent et gambadent « sur le voisin ».

— Eh ! là ! Eh ! là !

Clic ! clac ! clic ! clac !

* * *

Avez-vous, jadis, encore gamins, gardé les vaches dans les prés ? Ah ! le joli temps et combien il est doux, parfois, lorsque blanchissent les cheveux, lorsque l'automne assombrit l'atmosphère et jette sur les êtres et les choses un voile de fine mélancolie, lorsque les sonnailles des vaches tintent aux alentours, combien il est doux de se rappeler les équipes d'antan et les journées vécues en plein air à surveiller la Noiraude ou le Caouei.

Certes ce n'étaient des idylles à la Théocrite et nous ne posions ni pour des Tyrcis ou des Mélibée. Le temps où des rois épousaient des bergères et où les princesses souriaient aux bergers est loin de nous. Les ondines et les fées ne hantent plus nos ruisselets ; la poésie a perdu son mystère. Tant pis. Il faut prendre les choses comme elles sont et la vie comme elle est faite. Nous étions d'inélégants pâtres, bruyants, sauteurs, ébouriffés, sans peur, mais peut-être non sans reproche. C'est du moins ce que prétendait notre brave grand-père.

La journée nous semblait courte, tant les occupations étaient variées et nombreuses. Non pas seulement le souci de surveiller nos bêtes, mais encore, mais surtout, les mille petits travaux accessoires auxquels nous nous astreignions comme à des jeux agréables.

Et, d'abord, la cuisine, car le pain et le fromage, avec quelques pommes, que chacun portait dans son bissac, ne satisfaisait pas à nos rustiques gourmandises. Il nous fallait mieux. Alors, les plus malins partaient inspecter les champs dépoilés, mais où quelques pommes de terre, passées inaperçues, demeuraient là et là. Et la provision faite, nous cuisions, sous la cendre, les succulents tubercules. Ah ! mes amis, quel mets incomparable, à douze ans, quand on possède un appétit gaillard aiguise par l'air vif de l'automne et les courses à travers prés, qu'une belle pomme de terre, dont la peau a éclaté et laisse entrevoir la chair blanche et farineuse. Régalez dieux, je vous assure.

D'autre part, n'avions-nous pas aussi les châtaignes, qui, bien brisées, sous la surveillance d'un d'entre nous, fournissaient un goûter délectable. Et les noix que nous grignotions le jour durant. Et notre fromage, alors même, dont nous faisions, à la flamme du feu champêtre, des rôties parfaites.

Entre temps, on fabriquait des sifflets, des sulettes, des tutus, des pipes. Car, mes amis, la pipe occupait une petite place dans nos distractions de jeunes pâtres. Mais, entendons-nous, le tabac était absent. De mon temps, on ne voyait pas des crapauds en culottes courtes et ayant encore du lait derrière les oreilles, « torailleur » des cigarettes ou des bouts de grandison. Nous nous contentions de fumer de la ouable, autrement dit de la clématisie viorne, et des feuilles de noyer. Oh ! ce n'était pas fameux, fameux, mais cela nous donnait l'illusion d'être des « grands », en même temps que d'abominables piqûres à la langue. C'est déjà quelque chose.

Ainsi passait la journée et, malgré les multiples repas improvisés du matin au soir, nous rentrions affamés pour faire honneur au café et aux croustillantes pommes de terre friquées. J'imagine qu'il en est de même aujourd'hui et que les garçonnets que je vois, dans les champs, pourchassant une Noiraude ou un Caouei, s'amusent autant que nous autres. Je le leur souhaite afin qu'eux aussi, plus tard, quand de nombreux automnes auront passé sur leur tête, ils prennent plaisir au rappel du temps heureux où, bravement et joyeusement, ils conduisaient « en champs » le troupeau égayé par la perspective de l'herbe savoureuse et de l'indépendance passagère.

LE PÈRE GRISE.

La morale.

On lisait ces vers du chevalier de Boufflers, sous un portrait de La Fontaine :

Voici le bonhomme qui fit
Cent prodiges qui nous enchantent,
Des contes qui jamais ne mentent
Et des bêtes pleines d'esprit.

La morale a besoin, pour être bien reçue,
Du masque de la fable et du charme des vers,
La vérité plaît moins quand elle est toute nue.
Et c'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.

Le maquignon Griffard.

Le maquignon Griffard était, de notoriété publique, un être sans parole et sans conscience, à telles enseignes que son nom était couramment employé comme synonyme de trompeur, faussaire et voleur. On ne comptait pas les bonnes âmes qu'il avait dupées. Et le compère était si roué, il jonglait si merveilleusement avec les articles du Code, qu'il sortait blanc comme neige de tous les procès. L'autre jour encore, à propos d'une jument tarée qu'il avait vendue comme une bête de prix, le président du tribunal se vit contraint de l'acquitter, les preuves de sa culpabilité faisant défaut.

Et maître Griffard de sortir de l'audience en se rengeorgeant et en jetant des regards narquois sur le président.

Révolté par tant d'impudence, le magistrat, qui avait rendu son jugement à son corps défendant, ne put s'empêcher de dire à Griffard, en tendant sa canne vers lui : « Vous n'avez pas été condamné, soit, mais sachez qu'au bout de ce bâton il y a une franche canaille ! »

Et cet effronté de Griffard :

— Quel bout entendez-vous, monsieur le président ?

Plie fin que l'eincourà.

Se vo n'ai pas cognu l'eincourà de Chètseriò, eh bin vo n'ai pas cognu on hommo qu'amâve bin badenà, ma que sè fasai remotsi quaqué iadzo. Et n'ire pas adi mau fè, cà on vilho fin grellet trâove soveint quaquon que porrâi itre son régent.

On dzo on dzouveno corps, que son père avâi z'u passâ l'arma à gaute onna senanna dèvant, vint vers li à la tiura et lâi dit dinse :

— Bondzo, monsou l'eincourà; vigno vo z'apporât dhi francs po que vo fassi fère dâi prèyire po mon père et que le bon Dieu l'aberdez pè vers li, lè d'amon. Vo z'autera mi que mè, vo que vo z'ites d'au mimo bord.

— Ma fâi, t'i on crâno gaillâ, mon ami Ignace, so lâi respond l'eincourà, mè ptè duve pice per dessu clli lâvro nà, dè couté lo fornet. Tè reproto que ton père l'arâi dâi prèyire et pas tant pou. Et du que t'i dinse on valet que t'a bon tieur po tè pareints, vin, te bâirâ on verro de vin avoué mè.

L'eincourà preind onna chola, onn galèza chôla pardieu, avoué dâi pi veri et dau vêlu rodzo. On lâi ire destra bin, on sè sarâi cru setâ dessu onna chôla de municipalité. Pu t'eimpou gne onna boteille que l'avâi quemet d'au papâ gris po crevi lo boutson, et l'ein vèsse dou verro.

— A la tinna, Ignace, que fâ, tandu que pas-sâve son verro devant sè gets po l'guegni ào sâlao. L'ire biau dzauno : lâi avâi dâi z'affère que montâvant du lo fond et que pétellivant ào coutset d'au verro, quemet quand on bâi de la limonade.

— Crê nom ! fâ Ignace, quand l'eut bu, po on crâno vin, lè on crâno vin. Cein vo ret-sâode tant qu'âi z'erpions. Du iò vint-te? se ne su pas trâo courieux.

— Frêmo que te ne vâo pas dèvenâ.

— Ein tot cas, n'è pas dâi Coulaïe.

— Prâo su.

— L'è de Pully?

— Quinstet! on clliâ dinse!

— Ie vin de pè Gravaux?

— Nâ, tè dio.

— Adan, dau Calamin ?

— Mâ, guegne, lo Calamin è-te asse bon que cein ?

— Eh bin, l'è d'au Dèzalâ. Sti coup lâi su-io ?

— Nefa. Lo Dèzalâ lè de la piquette dè couté cein.

— Bayo lè clliâ.

— Tè vâo que tè lo diesso?

— Oï.

— Eh bin, accuta, m'n'ami, que lâi fâ l'eincourâ eï peliouineint on bocon po lâi fère acrâire, ie vin d'au Purgatoire.

— Dau Purgatoire ? Pas moyan !

— Sein la meinta que tè dio.

Adan vaité mon Ignace que sè lâive, châote vè lo fornet, eimpougne lè duve pice et lè reinfatte dein sa catsetta de gilet.

— Eh ! que fâ-to quie ? lâi fâ l'eincourâ.

— Vo vâide, ie repreingno mon erdzeint.

— Mâ, et lè prèyire po ton père, malheureux que t'i !

— Ah ! bin vâi ! dâi prèyire ! Accuta, monsou l'eincourâ : Se mon père l'è ein einfè, lo dia-bilio lo tint prâo fè po que voutrè prèyire lâi